

Marie Granger

à

Monsieur le Président des Etats Unis d'Amérique,

Monsieur le Président des Etats Unis d'Amérique,

Nous savions que depuis la dernière attaque des magistrats fonctionnaires français contre le président de la république française, celui-ci se sentait menacé et était tenté de retomber dans ses mauvais penchants.

Suite aux élections en votre Pays et à la fin de la présidence française des institutions européennes, le président de notre Pays s'est refusé à saisir l'opportunité historique de créer interpellation sur le problème de la Justice.

Savoir qui juge, quelles sont ses motivations, ses choix, est l'enjeu véritable de ce nouveau siècle qui s'ouvre devant nous.

Jamais l'ensemble des paramètres n'avait été aussi favorable à cette prise de Conscience qui aurait permis à notre Nation de retrouver l'Etendard de son Héritage!

Si nous savions que l'étatisme rendait les hommes médiocres, nous n'aurions jamais imaginé qu'il le ferait sombrer dans la lâcheté. Jamais nous n'aurions imaginé un tel manque de courage, et une telle servilité devant la peur d'un appareil judiciaire dont les membres ont pris en otage la Démocratie et la Liberté d'expression!

Comme vous le savez, nous ne faisons pas la guerre, nous la gagnons. Nous sommes cet apport qui fait basculer une situation au profit du Devoir.

Un député français s'est moqué, "Nous représentons le peuple pour avoir le Pouvoir, vous, vous ne voulez pas le pouvoir et en plus, vous voulez le rendre au Peuple ! Ça ne peut pas marcher!"

Nous savons depuis longtemps que toutes situations désespérées peut permettre son retournement et si certain se conduise mal, notre Choix nous impose de subir en silence. Ce Silence nous le devons jusqu'à la fin des engagements pris.

Nous avons tenu l'engagement de la promesse de Marcel Dassault au papa du président, nous ne pouvons aller au-delà.

Un journal, puis une télévision ont diffusé des extraits d'un enregistrement de l'un des organisateurs d'un flux financier vers les partis politiques autorisés. Cet événement médiatique d'une importance majeure pour notre Pays peut bouleverser l'assise même de l'appareil judiciaire français.

Si les "juges" fonctionnaires français ont été pris de panique et ont recherché l'original de cet enregistrement avec tant de vigueur, c'est uniquement par la crainte qu'un passage soit manquant expliquant l'origine de l'AOP de l'immobilier les mettant directement en cause.

Comme vous le savez, j'ai initié et mis en place cette organisation avec monsieur Leban.

Les Entreprises immobilières étaient confrontées, comme elles le sont toujours, à un des appareils étatiques les plus corrompus de la planète. Cet appareil étatique corrompu est protégé par la magistrature fonctionnaire.

Si à l'époque nous ne disions rien publiquement, c'est que nous étions du "bon" côté du mur, et l'engagement politique pour soustraire les populations européennes du communisme nécessitait bien des silences et la réalité qui s'est montrée à apporter preuve de la justesse de notre choix.

Cette structure avait volonté de contrer la corruption du quotidien en créant un groupe de pressions pour imposer aux politiques leurs responsabilités.

Il n'était pas question de financements occultes, simplement une forme de syndicat pouvant trouver un interlocuteur pour évincer un "fonctionnaire" trop corrompu.  
De plus, l'enjeu était de maintenir à tout prix l'activité économique pour éviter un développement de la misère qui était le terreau du communisme.

Nous avons quitté cette structure, ainsi que toutes celles du rpr après l'affaire du msp (le mouvement pour le socialisme par la participation). Cette organisation, dont je faisais aussi partie, avait été mise en place pour tenter de récupérer la jeunesse qui se tournait vers les organisations de gauche.

En 1981, entre les deux tours de l'élection présidentielle, le parti socialiste a versé trois millions de francs à ce mouvement, le rpr lui a donné son fichier pour qu'il appelle à voter pour le candidat de l'union socialo-communiste! Acte que nous n'avons découvert... par la poste et que nous avons considéré comme inacceptable.

Cette structure, l'AOP de l'immobilier, a été reprise par des "cadres" du rpr pour en faire ce que nous savons. Cette trahison était, ni la première, ni la dernière, de celles que nous avons l'habitude de subir.

Si pour nous l'enjeu de la lutte contre le communisme était une priorité, et pouvait justifier éventuellement de se donner des moyens "extrêmes" de lutter contre, il est manifeste que cela n'était pas le cas pour les cadres du rpr ! allant jusqu'à appeler indirectement à voter pour un candidat s'étant allié avec les communistes!

Et j'avoue, malgré mon dégoût de la corruption, je n'aurais pas eu honte d'avoir tout mis en oeuvre pour lutter contre ceux qui voulaient soumettre nos populations à la dictature d'un "prolétariat" qui finissait en réalité au goulag!

Aucune Entreprise en France qui voulait (et qui veut toujours) travailler sans être rackettée par les fonctionnaires au quotidien ne pouvait se soustraire à la "participation". Elles versaient 2% de leur chiffre d'affaires sur leurs chantiers et les politiques, en échange, s'occupaient de faire police dans l'administration, faisant passer le dossier dans un autre service ou déplaçant le fonctionnaire exigeant. Cela permettait aux Entreprises d'avoir un seul interlocuteur. Des organisations équivalentes existaient pour chaque secteur d'activité : distribution, textile, automobile, etc.

Nous savions que partage se faisait entre tous les partis de droite à gauche et il nous a amusé de savoir le parti communiste venir chercher ses enveloppes.

Les enveloppes étaient remises avec un bordereau qui était inférieur à la réalité permettant aux "porteurs de valise" de s'offrir un extra!

S'attacher les fidélités par de tels actes de ceux qui déclarent agir pour le "bien" public n'est pas très satisfaisant humainement.

Et le premier ministre, membre d'une cellule trotskiste n'en ignorait rien. Si la gauche bénéficiait de versement inférieur c'est qu'il était accepté que ses membres "vivent" sur la fonction "publique", le racket sur les impôts!

Comme vous le savez, nous avons été particulièrement choqués du récent procès du financement du parti communiste qui écartait toute poursuite pour les "dons" reçus de l'urss et ce, malgré les documents transmis, joints à une commission rogatoire internationale n°18/6220-91 émise par le parquet russe.

Ayant vécue toute cette boue, j'ai considéré qu'au lendemain de la chute du mur de Berlin je devais témoigner au nom des Entreprises françaises, au nom de ceux qui gagnent leur Vie dans la Liberté économique, de ce

qu'était la réalité de l'étatisme français. Je ne pouvais me soustraire en mémoire de Tous Ceux Qui sont Morts sur une plage de mon Pays pour nous apporter Espoir de Liberté!

Et quand mes Aînés me déclaraient que je ne pourrais compter sur la "justice" française, j'en ai fait la triste expérience!

En premier lieu, il faut accepter que les magistrats fonctionnaires français n'engagent instruction réelle que dans une hiérarchie de conflits très élaborée leur permettant de se protéger de leur réalité.

Ils n'engagent instruction que contre des politiques ou des Entrepreneurs. Il n'y a presque aucune instruction concernant des fonctionnaires. Le premier enjeu étant de protéger l'appareil d'état dans lequel ils légalisent leur fonction.

La poursuite des politiques leur permet de prendre en otage la Démocratie et en même temps de la salir dans l'inconscient collectif pour renforcer leur position d'impunité et d'auto-proclamation.

Salir l'Autre pour occulter sa réalité est une vieille technique utilisée par tous les pervers de notre planète!

Ensuite, ils n'ouvrent dossier que si les deux parties peuvent être mises en causes leur permettant de renvoyer dos à dos les parties et surtout de neutraliser toute velléité des Entrepreneurs, de maintenir la "loi" du silence et d'interdire aux Entrepreneurs de parler!

Car un état aussi corrompu dont les Entrepreneurs se mettraient à parler n'aurait plus aucune crédibilité et par la même se serait sa "justice" qui serait mise en cause!

De plus, cela permet, comme pour les politiques, de les salir dans l'inconscient collectif vis-à-vis de notre population, même s'ils ont dû payer pour travailler!

Alors, le "jeu", le triste "jeu", est de maintenir des instructions, qui font croire en une "justice" qui s'active, qui n'aboutissent jamais et avec des condamnations uniquement pour les Entrepreneurs, dont la première est la ruine de leur Entreprise!

Comme vous le voyez nous sommes face à une technique très élaborée n'ayant pour toute finalité que d'occulter la réalité de l'étatisme français, et particulièrement de son appareil judiciaire.

Bien sur, mon dossier ne concerne pas des sommes d'un montant extrême mais il montre un raisonnement, un agi, de l'appareil judiciaire français.

Chacun comprendra que des dossiers concernant des fonctionnaires et interdisant de prendre en faute un Entrepreneur n'ont aucune chance de prospérer devant un appareil judiciaire dont les magistrats sont des fonctionnaires au service de l'étatisme, magistrats fonctionnaires prévariés protégeant leurs collègues, fonctionnaires corrompus!

Il est clair que si mon dossier avait concerné des sommes très importantes d'origines bancaires, j'aurais été dépossédée de celui-ci au profit d'un "administrateur" judiciaire lié à l'étatisme et qui se serait chargé de le "nettoyer".

Ce que j'ai tristement démontré, sans le vouloir, c'est qu'un Entrepreneur en France qui se refuse de payer, c'est lui-même qui est détruit par l'appareil judiciaire d'état s'il ose se plaindre, il est détruit par ceux qui prétendent agir au nom de la Justice!

Et si j'ai un privilège, il est bien triste, c'est de savoir ce qu'est la collusion de la corruption et de la prévarication avec des magistrats fonctionnaires n'hésitant pas à pratiquer le viol psychique pour imposer le silence à celle qui se refuse! un état de honte!

La corruption en France est tellement profonde dans l'appareil d'état que même pour une benne de chantier sur le trottoir, sans enveloppe, cette demande pourra traîner de 3 mois à un an dans le tiroir d'un fonctionnaire qui en aura perdu la clef!

Alors pour un permis de construire comme celui de la tour B.P., l'exigence des réseaux mafieux de "hauts" fonctionnaires se montait en millions lourds.

Les frais de portage d'une opération dite "marchand de biens", c'est à dire sans condition suspensive, de 250 millions francs étaient à l'époque de 3 millions de francs mensuels, 6 millions de francs pour un permis de construire qui ne traîne pas pendant un an était une "bonne" opération, .....OBLIGATOIRE! car quand un permis de construire se trouvait bloqué pendant un an ou 18 mois; c'était pour un chantier équivalent, une facture de près de 50 millions de francs de frais bancaires!

A la différence des réseaux mafieux des hauts fonctionnaires, qui ne prennent que les espèces ou interviennent à travers des "blanchisseurs" ex-fonctionnaires, (comme toujours dans les Hauts de Seine adosser à un cabinet d'"avocats") le réseau de monsieur mery s'était voulu "légal" produisant factures et ayant pignon sur rue!

Poursuivre en "justice", devant l'appareil judiciaire fonctionnaire français pour refus de délivrance de permis de construire, 5 ans de procédure et nous n'avons jamais vu un fonctionnaire magistrat condamné son collègue fonctionnaire!

Cela salirait l'"image" de l'état français!

Dans une autre dimension c'est ce que j'ai démontré a contrario avec l'affaire RM face à l'epad dans laquelle il est apparu que notre société avait été manifestement seule depuis plusieurs années à subir l'exigence de dépôt d'une demande de permis de construire, qui a été en plus refusé, dans un centre commercial ouvert depuis vingt ans!

Exigence due à mon refus de payer, avalisée directement par l'appareil judiciaire français et ses magistrats fonctionnaires! Les magistrats fonctionnaires français ne voient que ce qui les justifie! En premier lieu, ceux ne sont ni les corrompus, ni les "corrupteurs" qui sont punis en réalité par l'appareil judiciaire français mais ceux qui refusent de payer!

L'ensemble des sociétés de restauration, permettant la collecte des espèces sur la Défense, dépendant à l'origine du domaine "privé" de l'epad, appartenait à une seule famille! Comme par "hasard", le gendre de l'un des administrateurs de cet établissement avait ouvert des bureaux de "change".

Activité qui permet de convertir les espèces sans être obligé de passer par des bordereaux en établissements bancaires laissant traces. De plus, un belge porteur de francs belges n'est jamais suspect, mais un chèque bancaire sûrement!

Les mécanismes de la corruption qu'ils soient pour dix mille francs ou cent millions restent les mêmes; les mécanismes de la prévarication restent aussi les mêmes! Et si je devais revendiquer les "qualités" d'expert, ce serait bien en collusion de corruption et de prévarication.

Utiliser le pouvoir étatique pour interdire de faire et ne l'autoriser que contre argent! Le tout protégé par des "magistrats" fonctionnaires aveuglent devant tout ce qui remet en cause l'état!

Et dans beaucoup de cas, utilisant leur position directement ou indirectement, pour des intérêts privés ou l'illusion de se croire!

Et quand aujourd'hui, nous apprenons que des terrains parisiens ont été vendus à un groupe immobilier sans condition suspensive, cet acte est la preuve que les réseaux de hauts fonctionnaires sont bien toujours là, et encore plus vivants que jamais, car aucun promoteur ne peut avoir garanti de l'obtention d'un permis de construire.

De plus, selon la "loi" française, tout permis de construire peut être mis en cause par des tiers, et sans la purge du recours des tiers, aucun promoteur n'a de garantie de constructibilité si ce n'est que même un recours jusqu'au "conseil d'état" sera sans effet!

Nous évaluons la somme qui sera remise en espèces entre 6 et 8 millions de francs!

C'est un Signe fort de la corruption à tous les professionnels de l'immobilier comme quoi : il faudra de nouveau payer!

Quelle complicité de la "justice" française avec la corruption!

Comment justifier une vente de 550 millions de francs sans garantie de pouvoir faire!

Nous avons apporté preuve que l'appareil judiciaire étatique français ne veut pas lutter contre la corruption du quotidien mais simplement prendre en otage la Démocratie et la soumettre, soumettre au-delà le Libre choix de l'électeur!

Soumettre les politiques et les Entrepreneurs, et au-delà, le droit de vote des Citoyens!

Déjà nous l'avons démontré à travers les commissions de propagande, présidées par un magistrat, qui font office de censure pour les "mals pensants".

Et en choisissant d'aller jusqu'au bout de l'abject, j'ai découvert que la montée de l'extrême droite, habillé en populisme aujourd'hui, a été orchestrée et légitimée dans l'inconscient collectif européen par l'étatisme français et est un choix délibéré de son appareil judiciaire fonctionnaire.

L'enjeu était la division de la société au profit de l'impunité de celui qui détient le pouvoir. Vielle théorie que nous avons déjà vue récemment, avec le communisme par exemple, dont la montée en puissance avait été organisée au départ par la..... monarchie!

Suite à la Révolution, la monarchie voulait se servir de la classe bourgeoise comme classe sociale "tampon" vis-à-vis du Peuple; manque de chance, en Russie, il n'y avait pas de bourgeois, et la théorie polluée pour diviser les producteurs de Richesse a détruit la monarchie!

Chacun d'entre nous peut mesurer le danger, et quand, nous voyions cette incohérence apparente entre le p.a.r.e. et la spécialisation imposée pour exercer une activité artisanale nous savons que l'étatisme tente de diviser ceux qui produisent la richesse pour maintenir son impunité! Et de recréer le même scénario en réveillant les corporations!

Car il nous semble étonnant que l'on exige diplôme professionnel quand l'individu veut être son propre patron et que, dans le même temps, on veut imposer au salarié au chômage qui a cotisé pour ce protéger de ce fléau, de perdre sa spécialisation! Incohérence d'apparence qui n'a de volonté que de renforcer la division entre Employés et Chefs d'Entreprises au profit de l'impunité de l'étatisme!

De mon côté j'attends toujours explications sur mon interdiction d'expression depuis plus de dix ans et celle encouragée de l'extrême droite! Dans ce sens, j'expliquerais à nos amis allemands l'origine du réveil de l'extrême droite en leur Pays!

La Libre expression est la seule façon de juguler la Démocratie en imposant que la transmission du Savoir prédomine le nombre. Chacun sait qu'hitler est arrivé par la "démocratie" légalement au pouvoir "grâce" aux entraves à la Libre expression organisées par la technostructure de l'état allemand. En interdisant d'expression certains et en favorisant d'autres, le choix de l'électeur lui est imposé!

Le lamentable de toutes ces affaires c'est que l'appareil judiciaire français s'en est pris directement aux politiques simplement par ambition de jouer d'égal à égal avec les plus hautes instances élues.

Pour nous, c'est preuve d'une prétention qui n'a pas volonté d'arrêter la corruption endémique de l'état français mais simplement une recherche du pouvoir d'un corps de l'état.

Si l'appareil judiciaire français avait accepté de lutter et condamner la corruption du quotidien de la fonction publique, il lui aurait été aisé de s'appuyer sur ces condamnations pour condamner ceux qu'il prétend dénoncer aujourd'hui.

L'appareil judiciaire français a simplement choisi le contraire!

Quand on n'a pas de légitimité on ne peut s'appuyer que sur ceux qui ont une légalité, leurs collègues, les fonctionnaires!

Et quand Jean-Claude Méry dans sa "confession" prétend qu'"ils" "avaient toutes les pièces et même plus, et qu'"ils" n'ont rien vu, nous, nous sommes certains .....qu'ils n'ont rien voulu voir!

Le "jeu" étant simplement de salir les élus mais de ne pas aller trop loin, au risque que l'entier de la classe politique rappelle les "silences" des membres de l'appareil judiciaire, simple manipulation des esprits, par la Presse interposée!

Il suffira pour évaluer les propos de cet homme de savoir si son héritage a été saisi par le trésor ou non! Car il est clair que nous soupçonnons un accord avec les membres de l'appareil judiciaire.

Le "juge" qui instruisait cette affaire, fait partie de la nomenklatura.

Sa famille aime les Caraïbes et les appartements proches de l'avenue Foch et nous ne pensons pas que son ambition ait été en réalité de risquer de modifier un ordre social dans lequel il se complaît. Et nous sommes convaincus qu'il se sait à jour indirectement par cette cassette, et franchement, nous ne pensons pas qu'en tout état de cause nous donnerions, de nouveau, un même dossier, à un homme qui manifestement n'a aucune volonté de compétence!

Mais ce sont les secrets de la "justice" française! Et l'utilisation de l'incompétence et de la prétention de ses membres, les deux vont souvent de paire!

Par ailleurs, nous savons que l'état français n'a pas fini d'être englué dans des "révélations" et il nous sera amusant de voir les prolongements des affaires liées aux organisations spécialisées dans les fournitures de services aux villes dont l'une avait pour prolongement le salon Mairie Expo....

Mais il est vrai la plus part des dossiers importants sont "tuer dans l'oeuf" par les magistrats fonctionnaires français!

Et quand aujourd'hui les "juges" font semblant de découvrir la réalité politique française, ils nous attristent. Chaque Citoyen français sait qu'il doit à un moment ou un Autre accepter de se soumettre à la corruption, pour un logement, un emploi, une place à la crèche.... Et pour l'affaire des frégates vendues en Extrême Orient, le même jour, plus d'une vingtaine de dossier, avec des ventes dans des "conditions" identiques transitaient dans le bureau spécialisé du ministère des finances!

Dans l'affaire Mitterrand, on nous prépare à un abandon de la procédure pour presque tous pour une "faute" de procédure.

La procédure pour détruire celui qui refuse de se taire devant la collusion de la corruption et de la prévarication n'existe plus! La "procédure" même erronée d'un an, de faux, a continué pour moi, elle ne s'arrête que pour les puissants qui pourraient révéler la réalité de l'appareil judiciaire français et ses crimes!

C'est pourquoi j'ai décidé de m'ouvrir aux Ambassades membres de l'Alliance pour expliquer le crime contre la Démocratie, la Libre expression, les manipulations jusqu'à l'abject qui sont commis par les membres fonctionnaires de l'appareil judiciaire français!

J'apporterais mon témoignage à toute juridiction étrangère membre de l'Alliance dont des magistrats sont Elus et qui veulent enquêter sur la réalité de l'étatisme français et je suis consciente, Monsieur le Président, que je risque ma Vie. Les menaces de toutes sortes j'en connais le goût, mais nous avons Devoir de débarrasser notre Pays de cette lèpre noire, du mensonge, du faux jusqu'à l'écoeurement.

Je suis consciente qu'il faudrait aux membres de la Presse française un courage démesuré pour m'aider dans ce Combat pour la Liberté, l'appareil judiciaire cherchant par tous les moyens à interdire débat pour savoir qui juge! et surtout ne pas se retrouver confronté à ses crimes.

Faire croire en son agi, l'appareil judiciaire pouvait en donner l'illusion, mais malgré des techniques élaborées, les Peuples de France savent qu'il n'est plus crédible entre les faillites des sociétés "publiques", la déportation durant la seconde guerre mondiale de nos Concitoyens, des procès au cour desquels les parties civiles sont interdites d'expression, les mensonges de toutes sortes apportent preuve que nous sommes soumis à la tyrannie du mensonge en "état de droit", au crime contre la Raison!

Nous pouvons affirmer que les affaires présentes soit-disantes découvertes, ne sont en réalité qu'un leurre mental émis par les membres de la technostructure pour leur permettre la main mise sur l'état et la soumission complète de la Démocratie, rejetant notre état 3 siècles en arrière! transformant l'état français en une nouvelle féodalité sous forme d'une monarchie constitutionnelle où le roi sera un corps constitué de juges auto-proclamés!

Pacte manifestement accepté par le président de la république qui a décidé de sombrer pour tenter de renouveler son mandat!

Les hommes aiment ceux qui se tiennent debout et non ceux qui se couchent par simple ambition! Vivre debout est quelque chose qui ne s'apprend pas, c'est une idée de l'homme, de ce qui le rend véritablement humain.

Triste président soumis à des "magistrats" fonctionnaires ivres de pouvoir et d'impunité pour lesquels, par ailleurs, nous sommes très inquiets de la santé mentale réelle.

Si certaines professions attirent des pervers pédophiles par leur proximité avec les Enfants, cette position d'impunité et de prétention de "justice" attirent particulièrement les individus malades psychotiques dont l'orgueil, l'idée d'être, leur a interdit l'acquisition des référents du bien et du mal, l'acquisition de ce qui fait l'Humanité: la Conscience!

Parallèlement, il nous étonne que si l'église catholique a accepté de s'ouvrir au problème de la pédophilie, l'"éducation" nationale s'y refuse, ce qui se comprend, se sentant tellement protégée par leurs collègues.....les "magistrats" fonctionnaires

Nous avons demandé l'examen psychiatrique de magistrats, cela nous a été constamment refusé, la peur certainement d'être confrontée à leur Vérité!

Il suffit aux magistrats de quelques médailles ou "honneur" (pour le prix du déshonneur) pour qu'ils se prêtent à ce qui leur permet de se croire. Interaction en boucle qui ne peut être manifestement contenue que par la peur. Aujourd'hui ils se croient être, et leur prétention n'a pour proportion que leurs mensonges.

Et si certains se sont étonnés de notre silence sur le problème des sectes, il nous semble étonnant cet acharnement contre certaines et particulièrement l'acharnement du parti communiste. Oubliant trop rapidement son organisation en cellules, ses exclusions pour les "mals" pensants, jusqu'à la mort de millions d'Etres qui auraient pu être nos Amis.

En réalité, l'étatisme n'a-t-il crainte que pour son pouvoir?

Il m'a été triste d'apprendre, il y a plusieurs mois, qu'une nouvelle fois le procureur de Nanterre avait tout mis en oeuvre pour me réduire au silence, m'interdire toute prospérité, de tenter de m'interdire de toute activité professionnelle, me pousser dans la misère, acceptant même, l'idée de me pousser à mon propre meurtre.

Cet aveu a été fait auprès d'un avocat qui m'a été commis d'office dans différentes affaires, par un substitut. Manque de chance, cet avocat ému de ces propos, après s'être "lâché" auprès d'un confrère, a dû reconnaître les paroles dites qui ont été enregistrées.

Ayant engagé des recherches dans les différents codes de l'étatisme français, je n'ai trouvé nul trace d'un article lui permettant de légaliser ces actes!

Mais peut-être que le procureur de Nanterre a un code "secret"! Et au lieu de chercher par tous les moyens de me réduire au silence, faisant agir les différents services de l'"état" qui me harcèlent sans cesse, me nient tout

droit et dont les fonctionnaires me répondent qu'ils me connaissent et que pour moi, même la procédure "ils s'assoient dessus".

Ce procureur sans légitimité, aurait mieux fait de dépenser, s'il l'avait voulu, son énergie à mettre à jour la corruption au sein de l'epad et ses ramifications politiques ultérieures comme celles de patrimoine ingénieur dont un bureau était sous les locaux de la société "R.M."! Mais l'epad n'est qu'une ramification de l'état!

S'il est très dur de voir sa Vie détruite simplement parce qu'on s'est refusé à se taire devant la corruption, il est encore plus dur depuis 7 ans de ne pas pouvoir avoir un "chez soi", une Vie "normale" simplement par les agissements de ceux qui prétendent "juger" ivre de leur prévarication, de leur orgueil, cherchant à réduire par tous les moyens ceux qui les révèlent pour ce qu'ils sont : de simples ordures!

Ce qui m'a fait très mal, c'est cet agglomérat de mensonges, de faux, dans l'impunité totale et qu'il n'y est plus personne! plus rien! pour le remettre en cause. L'individu se retrouve seul, désarmé, c'est un mépris complet de la Vérité, c'est un manque complet de Respect de l'individu, mais pire, s'il se refuse, s'oppose, veut expliquer ce qu'il subit, alors par tous les moyens on cherche à le détruire.

La mise en cause du président de la république est plus "flatteuse" pour un procureur que celle de fonctionnaires, ses collègues, ivres de leurs pouvoirs et qui ne font que rackettés les Entreprises, en leur interdisant de faire, à leur Libre choix! pervertissant la Loi à leur profit! Leurs actes étant avalisés par la "justice" fonctionnaire française!

Et je considère que le juge d'instruction qui s'en est pris à moi, à mes difficultés, pour me réduire au silence mérite la mort! Pousser l'Autre à son propre meurtre en le remettant en cause sur les fondements de ce qui lui a permis de survivre est le pire des crimes et l'absolu s'il est commis par celui qui se prétend "juge".

L'individu dans nos sociétés a une identité sexuelle qu'il n'a pas choisie, et si, par malheur, celle-ci est ambiguë, que l'état civil lui donne un sexe que sa famille lui refuse, qu'il vive sa Vie comme il peut, alors, si, simplement parce qu'il remet en cause les magistrats et les confond devant leur réalité, si un "juge", pour se venger, par simple corporatisme le remet en cause dans sa Vie intime, allant jusqu'à tenter d'utiliser le corps médical qui heureusement s'est refusé à l'abominable, alors l'individu n'est plus rien, et n'a plus qu'à commettre son propre meurtre, et ce n'était que le but recherché! Qu'une tentative de meurtre ! LEGALE !

Alors, en faisant ressortir le dossier de mon enfance à la cour d'appel de Versailles, ils auraient dû comprendre qu'un Enfant menacé de mort par sa maman régulièrement, qui n'a jamais eu, petit Enfant, une peluche à lui, qui en était réduit à faire un trou dans un mur pour cacher un gâteau qu'il cachait après l'avoir volé dans la cuisine, et qui survit, qui se construit une Vie, n'acceptera jamais de tels actes et je comprends tous ceux qui en arrivent à tuer de telles ordures qui se prétendent juges.

Et si j'ai pu me ressaisir avant de me tuer c'est grâce à tous ceux qui m'entourent et me soutiennent, et je sais que celui qui est seul.....meurt! Un simple suicide de celui qui gêne!

Pour moi, il est clair que le droit à vie de cette "magistrate" et de tous ceux qui ont continué ces actions pour me réduire au silence, n'existe plus! Je ne suis pas dieu, et je ne peux pas pardonner, je dois simplement savoir si j'accepte ou pas.

Mais surtout, le plus important est de savoir pour moi, si j'accepte qu'ils puissent continuer leurs agissements dans l'appareil judiciaire mettant en cause la Vie d'Autres d'individus dans la totale impunité!

Alors certains "beaux esprits" nous affirmeront que nous faisons le jeu de la corruption, cela fait des siècles que nous subissons la collusion de la corruption et de la prévarication, et, nous savons que demain, si notre attention se relâche, le triste recommencera. Nous devons maintenir la pression jusqu'à ce que tombe l'impunité des magistrats fonctionnaires français, et même jusqu'à leur mort!

Si certains s'étonnent de la violence politique, il faut qu'ils comprennent ce que peut ressentir un être qui subit de tels actes simplement parce qu'il croyait en la Libre expression! à la possibilité de se refuser à la corruption! c'est ça, la triste réalité de l'état français!

Et je comprends parfaitement la révolte dans laquelle a été enfermée par exemple les Groupes Basques, et je comprends parfaitement leur haine de voir les juges et procureurs qui servaient sous franco continuer à dicter leur politique répressive les enfermant une violence sans fin.

C'est pourquoi, sollicitée, j'ai accepté la responsabilité de la direction stratégique du Comité Militaire des Actions et Combats (dits COMAC) des Groupes de Liberté.

La première obligation que je me suis donnée, est d'assurer la protection des Innocents et de la population, ainsi que celle des membres des Forces de l'Ordre réduits à obéir aux magistrats fonctionnaires. Parallèlement il m'appartient d'affirmer aux Groupes de Liberté qu'ils ne doivent en aucun cas mettre en cause le principe de l'élection en s'en prenant à un élu sauf, bien sur, si celui-ci appartient, à titre professionnel, à l'appareil judiciaire, son sort dans ce cas précis ne me regarde plus.

D'autre part, il est clair que la recherche d'objectifs difficiles et complexes est dangereuse et risque d'avoir des dommages annexes inexcusables.

Il me semble logique que si les magistrats fonctionnaires sont solidaires dans la prévarication jusqu'à l'abject, ils peuvent l'être dans la sanction! et cette sanction ne m'appartient pas, elle est du Libre arbitre de chaque Groupe de Liberté.

La volonté de l'appareil judiciaire fonctionnaire de tenter de réveiller le pire, et maintenant, de porter tous ses efforts pour asservir, encore plus, la Démocratie et la Libre expression en France, n'a pu et ne peut, se réaliser, uniquement, parce que chaque magistrat adhère et soutien ce plan collectif!

C'est pourquoi, il me semble inutile de viser précisément tel magistrat, il faut que chaque magistrat se sente pris en otage des actes de ses collègues, sans distinction de savoir qui l'a commis et cela pour imposer cette démission collective qui seule évitera à terme un bain de sang ou de misère.

Pour moi, je ne pouvais me dérober de prendre cette responsabilité et j'ai choisi par mesure de sécurité pour les Groupes de Liberté de renoncer à venir me présenter. Ce que je regrette beaucoup, car il n'aurait été pour moi de plus grand Honneur que de pouvoir saluer chacun pour le Courage et la volonté dont il fait preuve.

J'expliquerais sans relâche le pourquoi des actions et l'auto-détermination des Peuples est un acte essentiel auquel nul ne peut justifier entraves! Aimant leur Pays, ils comprendront qu'ils doivent recentrer leur Juste Combat sur ceux, responsables et coupables, qui ont entravé la Libre expression et ont cherché à les mettre dans une impasse! apportant un souffle Libérateur aux populations conscientes de la tartufferie judiciaire dans certains Pays européens!

Comme vous le savez, pour nous, la Justice est un Don à l'Autre, c'est le type même d'activité uniquement au service de l'Autre.

C'est pourquoi nous vous avons marqué un soutien constant et particulièrement dans l'affaire Monica Lewinski. Car si dans l'affaire Paula Jones, il pouvait se maintenir un doute tant qu'au décalage entre votre demande faite au Shérif, à qui vous aviez confié cette mission très particulière, et sa demande à Paula Jones, créant un espace permettant toutes les supputations et surtout incompréhensions, dans l'affaire Monica Lewinski, la Justice ne pouvait, à notre avis, intervenir qu'avec l'accord de votre femme.

Il ne peut y avoir intervention de la Justice sans accord du tiers lésé! La Justice pouvant intervenir directement, seulement, au cas où le tiers est mineur ou incapable!

D'autre part, la Justice ne doit pas être un pouvoir à son service mais seulement un service à l'Autre! C'est pourquoi nous considérons qu'il ne peut y avoir d'atteinte à la Justice mais seulement des atteintes à la Vérité. Briser le pouvoir de la Justice à son propre service est une notion essentielle pour que la véritable Justice puisse éclore!

L'homme ne pêche que vis-à-vis des Autres hommes et surtout de la Vie! Invoquer dieu a permis de tout temps de soustraire le détenteur de pouvoir, qui se réclamait de dieu, de rendre compte, créant cette chaîne de l'impunité

Monsieur le Président, vous avez été celui dont l'humanité avait besoin au lendemain de la chute du mur de Berlin, un homme et seulement un homme.

Nous sommes particulièrement heureux de savoir que votre femme et votre fille vont retrouver un mari et un papa qui leur confectionnera de très bons sandwiches pour les soutenir dans leurs quêtes de construire leur Vie.

J'espère que vous saurez accepter mon Libre ton dans la présente, si je me suis permis de parler de moi et de mes difficultés c'est simplement pour vous montrer que malgré votre départ que nous regrettons, nous serons toujours aux côtés des Etats-Unis d'Amérique pour cette quête à la Liberté et je ne sais que trop qu'avec l'étatisme français je serais montée dans le train comme nombre de ceux qui ne luttent que pour leur droit à être! Ma gare d'arrivée aurait été mon suicide!

Défendre l'homme, défendre la Vie, défendre la Liberté de chaque forme de Vie, l'accompagner dans son épanouissement est le but qui justifie l'existence de l'individu.

Nous vous prions d'accepter, monsieur le Président des Etats Unis d'Amérique nos plus respectueuses salutations nos Meilleurs Voeux pour cette entrée dans le 3ème Millénaire Chrétien pour vous-même et toute votre Famille, de plus nous vous souhaitons une très bonne retraite, très active!

**"La morale la meilleure  
En ce monde où les plus fous  
Sont les plus sages de tous  
C'est encore d'oublier l'heure"  
Paul Verlaine**